

*Les pêches des Premières Nations dans l'est du Québec. Innus, Malécites et Micmacs*, Paul Charest, Camil Girard et Thierry Rodon (dir.). Coll. Mondes autochtones, Presses de l'Université Laval, 2012, 384 p.

Samuel Neural

Volume 42, Number 1, 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1023725ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1023725ar>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (print)

1923-5151 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this review

Neural, S. (2012). Review of [*Les pêches des Premières Nations dans l'est du Québec. Innus, Malécites et Micmacs*, Paul Charest, Camil Girard et Thierry Rodon (dir.). Coll. Mondes autochtones, Presses de l'Université Laval, 2012, 384 p.] *Recherches amérindiennes au Québec*, 42(1), 91–93.  
<https://doi.org/10.7202/1023725ar>

31 mai au 3 juin 2010 à Paris. Ces deux rencontres scientifiques mettaient en évidence l'utilisation de plus en plus grande des nouvelles techniques de télédétection, reliées à des images de résolutions spatiales plus fines, et des systèmes d'information géographique (SIG) en archéologie, surtout pour l'exploration mais aussi pour la reconnaissance de sites et la cartographie de leurs caractéristiques de surface et de sous-surface. Deux livres ont déjà été publiés par des participants de ce groupe, le premier orienté sur l'utilisation des capteurs micro-ondes (Wiseman et El-Baz 2007) et l'autre portant sur l'histoire et le développement de la télédétection appliquée à l'archéologie (Parcak 2009). Le présent ouvrage, lui, est orienté sur l'utilisation des capteurs satellitaires optiques, surtout ceux à haute résolution spatiale.

L'ouvrage de Lasaponara et Masini compte quatorze contributions regroupées en trois parties. Quatre articles des deux rédacteurs présentent d'abord une mise au point sur les techniques de télédétection satellitaire optique : analyse visuelle et rehaussements d'image, classification des objets, reconnaissance de formes, analyse de texture, fusion de données et intégration de la bande panchromatique aux données multibandes pour en augmenter la résolution spatiale. En deuxième partie, quatre autres articles offrent des exemples d'utilisation de la télédétection et des SIG pour documenter ou aménager des sites culturels en Grèce, Italie, Pérou, Turquie et U.S.A. La dernière partie comprend six articles qui portent également sur des exemples d'utilisation de la télédétection en archéologie mais aussi pour retracer les paléoenvironnements : site d'Angkor au Cambodge, ancienne mine d'argent de Jabali au Yémen, travaux d'irrigation de Sri Ksetra en Birmanie, aqueducs de la vallée de la Nasca au Pérou, structures enfouies en Roumanie (région de Dobrozea) et aussi à Cahuachi ou à Nasca au Pérou.

On ne peut demander à un ouvrage collectif d'avoir la même cohérence qu'un ouvrage de synthèse rédigé par un ou deux auteurs. La

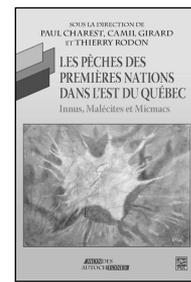
première partie de cet ouvrage peut être considérée comme une synthèse, mais les enseignements des deux autres parties sont plus ou moins développés en fonction de l'expérience des auteurs. Malgré tout, je pense que l'ouvrage donne un bon aperçu de l'état des connaissances sur l'utilisation de la télédétection en archéologie. Il faut cependant constater que l'utilisation des photographies aériennes comme documents complémentaires n'est pas mise en évidence, et pourtant ce sont des documents qui sont et seront toujours pertinents. Pour ceux qui s'intéressent au développement technique, il est possible de constater que de grands pas ont été franchis dans ce domaine depuis les synthèses parues il y a vingt-cinq ans dans *Photo-Interprétation* (Pinsonneault et Dubois 1987) et surtout il y a quinze ans dans le *Manual of Photographic Interpretation* (Ebert et al. 1997).

En terminant, il faut souligner un problème technique relié à l'illustration. En effet, le livre souffre d'un problème commun en édition depuis l'ère informatique : 16 % des figures sont trop réduites pour être facilement lisibles ; il faut parfois prendre une loupe.

**Jean-Marie M. Dubois**  
Professeure émérite  
Université de Sherbrooke

#### Ouvrages cités

- EBERT, Jim I., J.-M.M. DUBOIS, M. PINSONNEAULT, B.A. MAROZAS, J.W. WALKER, A. LIND, J.T. PARRY, L. WANDSNIDER et E. CAMILLI, 1997 : « Archaeology and Cultural Resource Management », in W.R. Philipson (dir.), *Manual of Photographic Interpretation* : 555-589. American Society for Photogrammetry and Remote Sensing, Bethesda.
- PARCAK, Sarah H., 2009 : *Satellite Remote Sensing for Archaeology*. Routledge, New York.
- PINSONNEAULT, Marise, et J.-M.M. DUBOIS (dir.), 1987 : *Archéologie en Amérique du Nord. Photo-interprétation* (numéro spécial) 87(5-6).
- WISEMAN, James R., et Farouk EL-BAZ (dir.), 2007 : *Remote Sensing in Archaeology*. Springer, New York.



#### **Les pêches des Premières Nations dans l'est du Québec. Innus, Malécites et Micmacs**

Paul Charest, Camil Girard et Thierry Rodon (dir.). Coll. *Mondes autochtones*, Presses de l'Université Laval, 2012, 384 p.

LONGTEMPS, les chercheurs ont considéré la chasse comme l'activité centrale et quasi exclusive des ressources de subsistance parmi les populations autochtones du Subarctique québécois, au détriment de la pêche ou de la cueillette qui demeuraient secondaires. Sur les côtes orientales, la pêche faisait partie intégrante du cycle annuel nomade, et l'apport du poisson pendant la période estivale signifiait pour eux l'abondance alimentaire mais aussi de grands regroupements à caractère festif. Pour les groupes autochtones de l'intérieur des terres, le poisson compensait tout au long de l'année la rareté du gros et du petit gibier. Comme nous le rappelleront certains auteurs, les rivières étaient, avant la sédentarisation, des voies de pénétration et de communication importantes avec le territoire. Génératrice de vie, l'eau est au fondement de nombreux mythes des cultures algonquines orientales autant que peut l'être le poisson, la ouananiche pour les Innus par exemple, qui leur a permis de survivre lors de périodes de disette. C'est dire l'importance culturelle de la pêche, qui mérite à de nombreux égards qu'on s'y intéresse ; c'est ce à quoi tend cet ouvrage, dont l'objectif consiste, d'abord, à effectuer un état des lieux de la pêche alimentaire à l'échelle domestique et les modalités de sa gestion chez les Innus et les Malécites du Québec, et à montrer ensuite les possibilités d'une pêche commerciale viable. La première partie de l'ouvrage concerne le saumon atlantique, le saumon d'eau douce et le doré jaune que l'on

retrouve dans les douze rivières étudiées : Escoumins, Moisie, Mingan, Manitou, Romaine, Natashquan, Musquaro, Musquanousse, Washicoutai, Grande Romaine-Olomane, Coacoachou et Etamamiou, ainsi qu'au lac Saint-Jean. Les communautés innues concernées sont celles de Mashteuiatsh, Essipit, Uashat mak Mani-Utenam, Ekuanitshit, Natashquan et Unamen Shipu. Cinq cas d'auto-gestion de pêche alimentaire sont explorés : la pêche au filet en mer par les Innus d'Essipit; la pêche au harpon ou à la ligne pratiquée par les Innus dans les rivières Manitou, et la pêche au filet dans la rivière Romaine; la pêche au saumon des Innus de Betsiamites dans la rivière Bersimis et celle des Innus de Pakuashipi dans la rivière Saint-Augustin.

La seconde partie concerne la pêche commerciale. Deux communautés innues et une communauté malécite vont illustrer le développement rapide de la pêche commerciale qui s'est produit depuis une dizaine d'années en matière d'accès à la ressource halieutique et les retombées socio-économiques que cela a engendrées. Même si le poisson constitue l'espèce centrale de l'ouvrage, ici sont évoqués aussi le pétoncle, le buccin, la mye et le crabe des neiges, chez les Innus d'Ekuanitshit et de Uashat mak Mani-Utenam, entre autres, de même que le homard. Chez les Innus, ont été prises en compte les communautés de Mashteuiatsh au Lac-Saint-Jean, Uashat mak Mani-Utenam, Ekuanitshit, Unamen Shipu et Pakuashipi ainsi que Natashquan sur la Côte-Nord, tandis que, chez les Malécites, on se penche sur la communauté de Viger, située sur le côté sud du Saint-Laurent. Les activités de pêche des trois communautés micmaques de la Gaspésie ont aussi été prises en considération. Les dimensions à la fois historiques, anthropologiques et politiques expriment le caractère multidisciplinaire de ce projet. Le cadre théorique s'élargit même jusqu'aux droits des peuples autochtones (statut, terres, ressources), aux modes de gestion des ressources, aux relations de pouvoir, au développement durable, à la formation et à l'insertion

professionnelle intergénérationnelle, ainsi qu'aux rapports symboliques à la nature. Les études de cas s'appuient à la fois sur une recherche documentaire, tant sur des documents anciens que récents, ainsi que sur une recherche de terrain, des séjours et des entrevues que les auteurs ont effectués dans les communautés, ponctués de sorties sur des bateaux de pêche.

À chaque cas étudié dans cet ouvrage correspond une recontextualisation historique qui rappelle pour chacun des groupes combien la pêche constitue une activité pratiquée depuis toujours, malgré sa restriction au fil de la colonisation et la présence des espèces halieutiques rendue aléatoire par son exploitation. Les Innus perdent l'accès à leurs rivières dès 1840 et leur cycle économique est déjà rompu lorsque débute la pêche au saumon à grande échelle avec la Labrador New Concern et la Compagnie de la Baie d'Hudson qui dominent l'ensemble du territoire de la Côte-Nord jusqu'en 1859. Dès 1850, s'amorce une série de décisions gouvernementales pour protéger les pêcheries telles que l'émission de permis de pêche et l'interdiction de pratiques trop nocives pour la reproduction de l'espèce. L'Acte des pêcheries de 1857-1858 favorisera la pêche sportive, qui prendra beaucoup d'expansion vers les années 1870. La gestion des rivières sera alors confiée à des clubs de pêche qui en obtiendront l'exploitation quasi exclusive au détriment des pratiques de pêches innues à vocation alimentaire qui ne se perpétueront que sous des formes clandestines. Cette période va culminer bien plus tard dès les années 1970 avec la « guerre du saumon », quand les Innus reprendront ouvertement leurs activités de pêche avec l'intention de réaffirmer leurs droits ancestraux. Alors que les mouvements sociaux grandissent en Amérique du Nord, l'arrêt *Calder* [1973] établissant la légitimité des droits ancestraux autochtones et leur protection constitutionnelle, va constituer un terrain fertile à de telles revendications. En 1982, les droits ancestraux et les droits découlant

de traités des autochtones seront reconnus, protégés et mis à l'abri des lois fédérales et provinciales. Durant la décennie 1990-2000, la Cour suprême du Canada confirmera le droit des autochtones à pêcher à des fins alimentaires, sociales et rituelles (le jugement *Sparrow* est rendu en 1990) ainsi que commerciales (le jugement *Marshall*, en 1999). En 1992, le ministère des Pêches et Océans mettra en place un programme d'envergure destiné à promouvoir la conservation et la gestion des ressources halieutiques, afin d'améliorer les compétences autochtones en matière de cogestion.

C'est la raison pour laquelle les termes de gestion et de cogestion des ressources naturelles font maintenant partie intégrante du discours et de la réalité des représentants des groupes autochtones. Mais comme le montrent différents auteurs dans cet ouvrage, la cogestion couvre des réalités très diverses allant de la simple délégation administrative de pouvoirs au partage réel de la prise de décision. Dès 1978, la mise en place d'organismes comme les Zones d'exploitation contrôlée (ZEC) a permis, dans certains cas, d'établir des ponts entre les résidents autochtones et non autochtones locaux qui partagent le même intérêt pour les mêmes ressources. Paul Charest montre fort bien le partenariat développé à travers la cogestion de la ZEC au saumon de la rivière des Escoumins malgré les crises qui ont fait s'affronter les communautés des Escoumins et d'Essipit dans les années 1980 et 2003. La cogestion peut relever d'un véritable processus qui s'effectue selon plusieurs scénarios dont la cooptation (qui tend à favoriser l'intégration des Innus dans un organisme de gestion), la transaction (partage de pouvoirs), l'autonomisation (des Innus par le développement économique), et peuvent parfois conduire au malentendu (pour ce qui concerne la représentation des Innus dans un organisme de gestion). Dans certains cas, comme celui de la communauté de Uashat mak Mani-Utenam, les Innus ont dû avoir recours à des situations de crise pour parvenir à un modèle de cogestion qui reconnaisse la dualité des responsabilités et de la gestion entre

eux et les autres gestionnaires et puisse favoriser un processus d'autonomisation. Comme le soulignent Paul Charest, Camil Girard et Thierry Rodon, le bilan de la participation à des expériences de cogestion s'avère plutôt mitigé. Ces expériences auraient même plutôt permis à l'État de renforcer son emprise sur les territoires, les ressources et les communautés autochtones concernées.

Des documents de Pêches et Océans Canada datant de 2004 révèlent combien le développement de la pêche commerciale au début des années 2000 semble avoir été fulgurant et connaît une progression constante depuis 2001. Cela se confirme dans l'étude de Mathieu Bergeron sur l'industrie de la pêche commerciale à Ekuanitshit, qui s'avère créatrice d'emploi et contribue à la fierté des membres de cette petite communauté de quatre cents habitants. Avec la création d'une cinquantaine d'emplois locaux, le développement de la pêche marine a été créateur de richesse autant sociale qu'économique. L'étude de terrain conduite par Emmanuel Michaux à Viger, chez les Malécites, montre combien l'acquisition de trois bateaux de pêche et les projets d'élevage de l'omble fontaine et de l'omble chevalier constituent des sources d'emploi non négligeables; de plus, les Malécites sont engagés dans une petite exploitation de crevettes nordiques et de crabes des neiges qu'ils ont mise en place après la reconnaissance de leur droit commercial en 1999. Plusieurs communautés innues se sont lancées dans la transformation des produits de la mer que leurs pêcheurs récoltent ainsi que dans la vente d'un grand nombre de produits. Les communautés d'Uashatmak Mani-Utenam, de Betsiamites et d'Essipit ont formé le groupe Umek en partenariat avec l'entreprise Les Crabiers du Nord et ils exploitent une usine de transformation du crabe des neiges dans la ville de Sept-Îles. Les communautés d'Ekuanitshit et de Pakuashipi exploitent une usine de transformation du pétoncle en créant l'entreprise Pêcheries Shippek. Les entreprises de pêche sont des entreprises communautaires, et les profits générés reviennent à la communauté

qui peut les réinvestir dans des secteurs autres que la pêche. Par ailleurs, la mise en place d'un système de rotation des employés favorise une plus grande redistribution des retombées économiques pour chaque famille. Les rapports à la pratique de la pêche commerciale voient pourtant parfois s'affronter des conceptions difficilement conciliables, comme le montre l'étude ethnologique de Brieg Capitaine : d'un côté, les pêcheurs allochtones aux logiques rationnelles, dont la rentabilité se joint à un investissement personnel dans la construction de l'identité professionnelle, de l'autre, les logiques à court terme, inhérentes à la culture innue, étrangère au travail, sans autre aspiration que le maintien de la culture ancestrale.

Fort heureusement, cet ouvrage ne tombe pas dans le piège qui consisterait à réduire la gestion des ressources halieutiques à des questions de quotas. Pour bon nombre des auteurs, cette gestion engage des rapports sociopolitiques complexes entre des groupes d'utilisateurs et des communautés de traditions culturelles différentes. Il n'en reste pas moins que l'inclusion dans les politiques publiques de notions comme celles d'Innu Aitun ou de certaines institutions autochtones comme l'Agence Mamu Innu Kaikusseht (AMIK) – un regroupement de sept des onze communautés du Québec pratiquant la pêche commerciale – témoigne d'une nouvelle représentation du territoire du nord-est du Québec. Parce qu'elles constituent de nouveaux lieux de transactions et de partenariat avec l'État, ces initiatives révèlent aussi une volonté de tenir compte des droits des peuples autochtones dans un contexte de conciliation selon des pratiques contemporaines adaptées. Chaque culture locale a ses principes et ses propres manières de justifier l'accès et le contrôle aux ressources, et cet ouvrage les met remarquablement en valeur par la diversité des cas étudiés. Les aspirations écologiques, économiques, politiques des groupes autochtones, à travers leurs pratiques de pêche, révèlent ici qu'elles n'ont pas fini de faire parler d'elles...

**Samuel Neural**

## Publications québécoises récentes

### **Le rêve de Champlain**

*David Hackett Fischer. Boréal Compact, Montréal, 2012, 1008 p., 25 \$*

Alors que de nombreuses études ont été consacrées à l'explorateur qui a fondé la Nouvelle-France – et que plusieurs connaissent les récits de ses voyages (ses « Œuvres ») –, on connaît très peu de détails sur la vie de Samuel de Champlain. Résultant d'une recherche colossale, appuyée par une imposante bibliographie ainsi que de nombreuses cartes et illustrations, David Hackett Fischer brosse un portrait biographique d'une figure emblématique en dépeignant ses multiples facettes : le soldat, l'espion à la solde du roi, l'artiste, le cartographe et le navigateur. Riche de ses quelque 1000 pages, cet ouvrage se découpe en cinq chapitres accompagnés de seize appendices qui abondent en menus détails renseignant le lecteur notamment à propos du mystère entourant la date de naissance du navigateur, de la chronologie de ses voyages, de son œuvre publiée. L'ouvrage comprend également un index qui facilitera les recherches pour certains lecteurs. Enfin, mentionnons que la version « compacte » de cet ouvrage est plus accessible et qu'il ne faut surtout pas se laisser décourager par le nombre de pages car il constituera désormais une référence majeure pour qui s'intéresse à la Nouvelle-France.

### **L'adoption coutumière autochtone et les défis du pluralisme juridique**

*Ghislain Otis (dir.). Presses de l'Université Laval, Québec, 2013, 230 p., 30 \$*

Ce collectif est le premier ouvrage consacré au défi que pose au Québec la demande autochtone de reconnaissance de l'adoption coutumière. Cet ouvrage trouve son origine dans les travaux d'un atelier scientifique qui s'est tenu en 2011 dans le cadre des activités de la Chaire de recherche du Canada sur la diversité juridique et les peuples autochtones. Juristes,